

Ces enfants qui se souviennent de leur vie antérieure : convocations de certains défunts et nouages de partenariats

Steven Prigent

Date : 15 janvier 2014

À Thnaot Chum, village de riziculteurs situé dans la province de Kompong Cham, le syncrétisme religieux mêle un bouddhisme theravada à un système de croyances en des entités invisibles plus « autochtones ». Dans ce contexte, une certaine théorie de la renaissance se dessine. En effet, non seulement les gens de Thnaot Chum prêtent aux défunts (khmoc) et aux ancêtres (cī ṭūn cī tā) la capacité d'« attraper la vie » (cāp' jāṭī) - autrement dit de renaître - mais encore l'entourage d'un enfant s'accorde parfois à reconnaître que ce dernier « se souvient de sa vie antérieure » (cām jāṭi ; ṭiṅ jāṭi ; ṭiṅ kamṅoet).

Je voudrais étudier ici différents cas d'enfants du village dont l'identité a été troublée par la présence d'un défunt. Que font et que racontent ses proches lorsqu'ils s'accordent à dire qu'un enfant « se souvient de sa vie antérieure » ? Sur quels critères se construit une telle affirmation ? Pourquoi l'enfant doit-il « oublier sa vie antérieure » (bhlec jāṭi) ? Comment comprendre cette interrogation sociale sur l'identité d'un enfant ?